

## Éco-développement

# Entretien des espaces verts : qui fait quoi ?

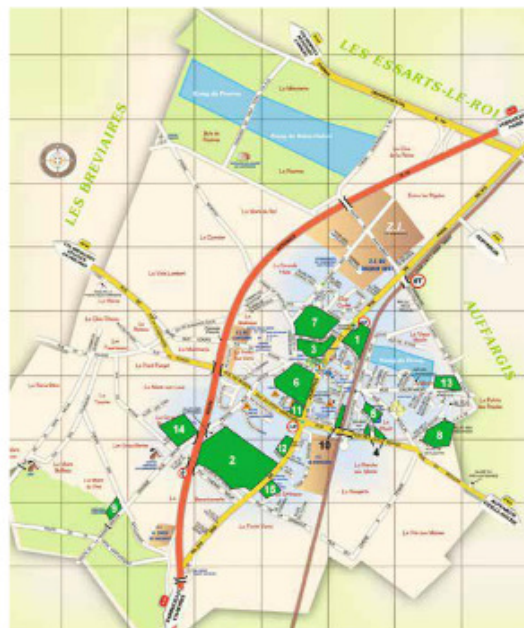
Les surfaces répertoriées sur la carte ci-contre sont entretenues par une entreprise qualifiée. Elle doit en assurer tant le désherbage que la tonte ou le fauchage ainsi que divers autres travaux courants : taille de haie, binage et/ou bêchage, ramassage des feuilles mortes (...) suivant une fréquence préétablie.

Les services techniques de la ville ont les mêmes tâches sur les sites du Parc Municipal ; de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement ; des écoles des Platanes, de la Barantonnerie, du Pont Marquant ; du gymnase et des squares de la gare. Ils font aussi les tontes : au sud, à la Croix Saint Jacques ; à l'est, à l'écluse de Perray et allée de la Bergeronnette ; à l'ouest, au Pont Forgeil, Parle Moulonnière, Grande Rue Verte, Rue du Roi, Rue de la Mare Neuve et rue des Fourmeaux ; au nord et au centre, Chemin de Montjari, Rue de la Mare au Loup et rue de la Gerbière. Il leur incombe aussi le désherbage du cimetière du Moulin (ancien cimetière) et de la surface minérale du Champ de Foire. Entreprise et Services Techniques se partagent, en fonction de leurs moyens matériels, les travaux en matière de taille d'entretien courant des arbres (éclaircissage, taille de réduction du houppier, taille de formation, élagage de sécurité, abattage). En revanche l'essouchage, la taille en forme architecturée du type rideau ou marquise (Parc Municipal, Rue de Paris, Avenue de la Gare...) reviennent à une entreprise spécialisée. Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER) assure l'entretien des rigoles et de l'écluse de Saint Hubert (cf. Editorial de Madame le maire du Perray Infos des mois de novembre-décembre 2012). Tous les intervenants sont tenus de respecter au mieux le programme « Objectif Zéro Phyto ».

### Zéro phyto ?

Mis à part les engrais, les produits phytosanitaires sont des pesticides. Ces produits de synthèse sont utilisés pour protéger les végétaux contre tous les organismes nuisibles ou empêcher leur développement (herbicides contre les herbes indésirables sur nos trottoirs, fongicides pour tuer contre les champignons, insecticides contre les insectes...). Les substances actives contenues dans ces produits phytosanitaires sont efficaces parce que toxiques. Elles présentent donc potentiellement un risque pour l'homme et les écosystèmes. Entraînées par les eaux de ruissellement, elles se retrouvent dans les nappes souterraines qui servent à l'alimentation en eau potable et dans nos rivières. L'Yveline et la Normandie ne sont pas épargnées : depuis 2002, les mesures faites dans le cadre des campagnes annuelles « PHYTOALIX PROPRES Île de France » en aval du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse indiquent une qualité moyenne. C'est pourquoi le PNR, en collaboration avec les communes volontaires et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional d'Île-de-France, a initié en 2010 le programme « Objectif Zéro Phyto » qui a pour objet de réduire puis supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts publics.

**Service PNR (Parc Naturel Régional) de la Haute Vallée de Chevreuse.**



### Carte des interventions.

1. Champ de Foire
2. Carrefour Perray
3. Les Végères
4. Le Plant
5. Le Plan (fosse)
6. Parc Séguois
7. Clos de Parfond
8. Cottages du Perray
9. Nouveau cimetière
10. Logement des Platanes
11. Logement du 48 rue de Charmes
12. Résidence des Chênes
13. Station d'épuration
14. Stade
15. Résidence Saint-Jacques (Personnes Âgées)



En France, 96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides. Les pesticides ont des effets graves sur la santé : atteintes dermatologiques, neurologiques, du système cardio-vasculaire, du système respiratoire, maladies neuro-dégénératives, cancers... Réduire l'utilisation des phytosanitaires fait partie des engagements du Plan National Ecophyto 2018.

### Comment agir ?

Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures, les collectivités et les habitants. La responsabilité de chacun est donc engagée. À travers « Objectif Zéro Phyto », le PNR et les communes engagées souhaitent montrer leur exemplarité et créer une dynamique auprès de la population et des entreprises. La commune, avec le bureau d'études ALLSEA désigné pour l'accompagnement, fait le point sur sa gestion actuelle et recherche des solutions alternatives préventives (utilisation de paillages, de couvre-sol...) ou curatives (désherbage manuel ou mécanique...), pour établir un plan de désherbage et de gestion de ses espaces dans

le respect de son patrimoine environnemental :

- suppression des pesticides,
- utilisation raisonnée des fertilisants : le moins possible et uniquement « bio »,
- économie maximale de la ressource en eau, en privilégiant l'eau pluviale,
- amélioration et maintien de la biodiversité communale,
- réaménagement des espaces pour une gestion compatible sans pesticide.

### Et vous dans tout ça ?

Au côté des communes et du PNR, soyons tous acteurs et posons-nous les bonnes questions : est-il essentiel que nos trottoirs et caniveaux soient vierges de toutes plantes, au détriment de la bonne qualité de

l'eau que nous buvons ? Quels sont les coûts de la dépollution de l'eau pour la rendre potable ? Pourquoi faut-il désherber tous les espaces ? N'y a-t-il pas un intérêt à laisser la flore spontanée s'exprimer, celle qui accueille de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs comme les papillons et les abeilles ?

Les plantes spontanées font partie de notre paysage. Ce n'est pas abandonner les lieux que les conserver, au contraire, c'est une autre manière de faire et d'envoyer l'aménagement en valorisant la nature de notre ville.

**Apprécions les herbes folles pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité.**